

Vienne, le 05 octobre 2015

L'Inspecteur de l'Éducation nationale
chargé de la circonscription de Vienne 2

à

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et messieurs les enseignants des écoles publiques

Note de service n°4

Inspection de
l'Éducation Nationale
de VIENNE 2

Nom	Signature

Sommaire :

Actions des membres du réseau

Annexes :

1. Coordonnées des membres du RASED
2. Secteurs d'intervention

Réf N° NS 4
Affaire suivie par
AC/BM

Objet : organisation et fonctionnement du RASED pour l'année scolaire 2015/2016

Téléphone
04 74 53 33 86
Télécopie
04 74 78 05 29

Mél :

Ce.0382502nj@ac-grenoble.fr

Adresse postale
BP 249 -CS 6
38217 VIENNE CEDEX

Adresse des bureaux
30 av Général Leclerc
Espace St Germain
Bâtiment le Mirage
38200 VIENNE

La circulaire du 18 août 2014 définit le fonctionnement des RASED. Ce texte rappelle que la difficulté scolaire est traitée dans la classe, par l'enseignant de la classe et avec l'enseignant surnuméraire dans certaines écoles. Les membres du RASED vont donc intervenir en cas de **difficultés persistantes perturbant les apprentissages scolaires**.

Afin d'éviter une dispersion des actions, les maîtres E interviennent en priorité auprès des élèves de cycle 2, ponctuellement auprès des élèves de cycle 3 (CE2). La **rédaction d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)** est un préalable à toute prise en charge. Les interventions des maîtres E seront articulées avec les autres types d'aide dans la classe (activités pédagogiques complémentaires, « plus de maîtres que de classes », aides extérieures...), afin d'assurer une cohérence dans la prise en charge de la difficulté de l'élève. Les maîtres G réaliseront des actions de prévention en début d'année et de remédiation par la suite.

Les élèves des écoles de l'éducation prioritaire seront suivis de façon spécifique.

Conformément à la circulaire citée ci-dessus, un pôle ressource pour l'aide aux élèves et aux enseignants est mis en place. L'objectif du pôle ressource de la circonscription de Vienne 2 sera de construire une formation en direction des enseignants. D'autres missions pourront lui être confiées, en fonction des besoins repérés dans les écoles. Piloté par l'IEN, il est composé, selon les sujets travaillés, des membres du réseau, mais également de conseillers pédagogiques, d'enseignants référents, d'enseignant UPE2A, de directeurs d'école...

Les maîtres spécialisés contribuent à l'élaboration et au suivi des projets des écoles. Par ailleurs, les directeurs d'école penseront à inviter les enseignants spécialisés aux conseils des maîtres quand la difficulté scolaire est évoquée. Les membres du RASED seront également invités lors des équipes éducatives concernant les élèves qu'ils suivent, et informés des décisions s'ils n'ont pu être présents.

Enfin, les directeurs inviteront également les enseignants spécialisés aux conseils d'école pour présenter leurs actions auprès de l'ensemble de la communauté éducative.

Alexis CHARRÉ

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by the name 'Charre' in a cursive script. A horizontal line is drawn below the signature.